



## Le bulletin d'informations de la Section UNSA PACA CORSE



### Journée du 10 mars : une franche réussite

L'unité a payé, l'appel à la mobilisation de toutes les organisations syndicales a été très suivi. A Paris environ 1000 manifestants devant Bercy ont crié leur colère sous les fenêtres des Ministres. A noter des initiatives de manifestations locales sur plusieurs sites, y compris aux Antilles ; dans l'Est (Bâle Mulhouse) des embouteillages monstres du trafic poids lourds et automobiles (plus de 15 kms côté allemand dans l'après-midi). Etc.

**A Paris on aurait pu croire, que comme ses prédécesseurs, le ministre reçoive la délégation intersyndicale ; que nenni, il nous a simplement envoyé son directeur de cabinet flanqué de la Directrice Générale.**

**Au niveau grève, les résultats sont très bons surtout dans notre DI qui a le meilleur chiffre du pays, d'après l'administration (50%), la DI (bx) à 39, Nice à 56, la Corse à 52, Provence à 45 et Marseille à 53%. Ailleurs : le Grand Est, la Normandie, Bourgogne Franche Comté et surtout l'Occitanie étaient en pointe !**

**Le chiffre global national étant voisin des 35%, dans les services déconcentrés.**

#### L'ouverture de négos partielles :

Il en est sorti une proposition à minima de rencontre au niveau douane sur 4 des 8 thèmes portés en décembre par nos militants nationaux ! A savoir l'étude en 10 jours, (paraîtrait que campagne électorale oblige, il n'y aura plus personne ensuite...) de :

- Une mesure indemnitaire éventuellement pérenne (seule évolution notable mais sans données chiffrées ni autre précision).
- Une augmentation du volume des promotions internes.
- Une étude sur les retraites douanières, (c'est dans l'actualité générale actuelle !)
- Les conditions de travail (depuis le printemps douanier d'il y a 3 ans, le thème est plus à l'étude que dans les réalisations...).
- les reclassements des restructurés.

Voilà la liste de courses de notre directeur de cabinet et de Madame Braun Lemaire !

**-Les syndicats ont rappelé qu'il y avait blocage au niveau des compensations de restructuration, et que la future cartographie douanière, ainsi que le périmètre des missions devaient être étudiés.**

**Bref on est mi- chèvre- mi- chou, par rapport aux 8 thèmes revendiqués !**

Mais devant ces propositions, que nous estimons localement, « alambiquées » parce que floues (pas de cadre budgété) et largement échaudés par le comportement des gouvernants depuis un an et demi, l'intersyndicale nationale unanime a décidé de maintenir le boycott des rencontres avec l'administration partout, pendant la période d'échanges, **jusqu'au 31 mars inclus.**

#### Enfoncer le clou

Dans notre pays les gouvernants ne comprenant que l'expression du rapport de force pour être attentifs aux légitimes revendications des personnels, il est pour l'UNSA DOUANES PACA CORSE nécessaire de maintenir la pression et même de montrer toute notre détermination. En face ils doivent comprendre que les douaniers ne lâcheront pas.

Aussi la journée du 10/3 doit être impérativement suivie le 17 mars prochain d'une marche supplémentaire de notre ras le bol, y compris salarial. **Voir les raisons page 2 !**

# Pourquoi se mobiliser le 17 mars ?

## A cause de la baisse continue du pouvoir d'achat :

Les prix ne cessent d'augmenter ! A un rythme jamais connu depuis presque trente ans. Le pouvoir d'achat est redevenu une préoccupation majeure des Français. Alors ne parlons pas de nous « pauvres fonctionnaires » mal aimés du pouvoir ! Les dépenses « pré engagées » (en gros le logement, le chauffage, les assurances, les forfaits Internet, téléphoniques, la cantine scolaire, etc.) ou peu compressibles (l'alimentation, les transports) ont augmenté. L'Insee estime à 3,6% l'augmentation des prix sur un an, de février à février.

Pour exemple, le poids du coût du logement dans les dépenses contraintes est de plus en plus lourd, et réparti de façon inégalitaire. Pour exemple en 2019, le logement correspond à 24% des dépenses des ménages les plus pauvres contre seulement 9% pour les ménages les plus aisés. Et les douaniers et fonctionnaires ne sont pas les mieux lotis.

## 12 ans de blocage salarial, ça suffit !

Cela fait maintenant plus de 12 ans que les salaires n'augmentent pas. Et tous les prétextes sont bons pour ne pas y toucher. Longtemps justifiée par la priorité à l'emploi en conséquence de la crise de 2008, puis la crise sanitaire, suivie de la guerre en Ukraine, cette modération salariale n'a que trop duré. D'autant qu'aujourd'hui nous connaissons un rebond économique et de l'emploi, donc des rentrées fiscales d'un État qui se gave de taxes sur les carburants et autres énergies.

De plus les inégalités n'ont pas cessé de grandir. Les riches sont de plus en plus riches, les pauvres de plus en plus pauvres et les classes moyennes sont tirées vers le bas.

## Les propositions de l'UNSA :

**La première des nécessités est l'augmentation généralisée des salaires comme des pensions, en commençant par les plus bas revenus. Les C et B débent au même indice voisin du SMIC.**

**Demander à l'État de respecter un principe d'exemplarité en matière de rémunération.** Le travail précaire est loin d'être l'apanage du secteur privé. Faiblesse des rémunérations, augmentation du nombre de contractuels et de contrats courts : l'emploi public est également touché par la précarité. **Le point d'indice doit être fortement revalorisé !**

**Dans une logique keynésienne, il faut reconsidérer le rôle du salaire et en faire un levier incitatif à la relance.** De meilleures rémunérations permettent d'augmenter l'engagement et la contribution des salariés au fonctionnement économique du pays. Plus de 5 millions de fonctionnaires des 3 versants (État, hospitalier, territorial) ont une capacité à relancer la machine économique de manière très conséquente.

**Nos aînés ne doivent pas être oubliés.** Depuis trop longtemps, les pensions stagnent. Cela n'est plus possible ! Comme le point d'indice, les pensions de retraite doivent être revalorisées. Il est grand temps de nous faire entendre !

# Tous en grève le 17 Mars

~~~~~

**Les syndicats UNSA sont autonomes et libres ! Ils vous défendent.**

**Ils vivent des cotisations qu'ils perçoivent. En 2022, nos cotisations n'augmentent pas ; la première année la cotisation est unique et très réduite. Tous les syndicats n'ont pas les mêmes taux de cotisations !**

## Comparez avant de choisir.

**J'ADHÈRE DEPUIS CHEZ MOI**

Pour ce faire, se rendre sur :

[\*\*unsadouanes.fr\*\*](http://unsadouanes.fr)

Rubrique adhésion en ligne, puis création du compte en ligne. Ce compte permet de :

- gérer ses infos personnelles,
- payer sa cotisation annuelle,
- obtenir sa carte d'adhérent,
- obtenir son attestation fiscale.

|                        | Cotisations 2022             |                                          |
|------------------------|------------------------------|------------------------------------------|
| GRADES                 | Montant annuel payé à l'UNSA | Montant annuel réel payé après fiscalité |
| Première adhésion      | 25                           | 8                                        |
| Berkani/Contractuels   | 29                           | 10                                       |
| AC                     | 68                           | 23                                       |
| ACP 2ème classe        | 81                           | 27                                       |
| ACP 1ère classe        | 89                           | 30                                       |
| Contrôleur 2           | 93                           | 31                                       |
| Contrôleur 1           | 99                           | 33                                       |
| Contrôleur Principal   | 105                          | 35                                       |
| Inspecteur             | 122                          | 41                                       |
| IR3                    | 136                          | 45                                       |
| IR2                    | 141                          | 47                                       |
| IR1                    | 146                          | 49                                       |
| IP1/IP2                | 154                          | 51                                       |
| DSD2/DSD1              | 164                          | 55                                       |
| DI/DR/DF               | 187                          | 62                                       |
| Administrateur Général | 232                          | 77                                       |
|                        | <b>RETRAITES</b>             |                                          |
| Catégorie A, B, C      | 40                           | 13                                       |